

Contenu du dossier :

Les pièces ci-dessous vous seront demandées : pensez d'ores et déjà à les regrouper :

- Un curriculum vitae,
- Les photocopies du baccalauréat ainsi que du relevé de notes,
- Les photocopies des diplômes de l'enseignement supérieur ainsi que les relevés de notes,
- La photocopie lisible de votre carte d'identité, passeport ou titre de long séjour,
- 2 photos d'identité récentes avec vos nom et prénom au verso,
- 3 étiquettes autocollantes sur lesquelles figurent vos noms, prénom et adresse (suffisamment grandes pour être lisibles par le facteur).
- 2 timbres postaux au tarif en vigueur
- Eventuellement une ou plusieurs lettres de recommandation d'enseignants ou de professionnels

Les questions ci-dessous vous seront posées : commencez à préparer vos réponses :

- Quelles études avez-vous faites ces 4 dernières années (de 2012 à 2016)
- Lettre de motivation qui démontre votre intérêt pour les métiers de la mode et les bénéfices d'une alternance - stage ou contrat de professionnalisation (préparez-là sur papier libre).
- Votre formation pratique (listez les stages effectués au cours de vos études)
- Votre bilan personnel : Définissez vos points d'appui et de vigilance.
- Votre projet professionnel : Comment envisagez-vous votre avenir ? Quel est votre projet professionnel ? En quoi la formation que vous choisissez contribuera-t-elle à la réalisation de vos objectifs professionnels ?
- Vos motivations : Quels arguments pourraient nous convaincre d'accepter votre candidature ?

Dès que votre dossier est prêt, envoyez-le.

Sélection des dossiers :

La première sélection se fait par un responsable pédagogique qui tiendra compte de nombreux critères, dont :

- Vos bulletins et relevés de notes
- Vos diplômes
- Votre parcours
- Vos éléments de motivation concernant l'univers professionnel de la mode...

L'entretien :

Si votre dossier est retenu, vous le saurez en vous connectant à « CIELL 2 » entre le 30 Mai et le 5 juin 2018. Vous devrez y confirmer une convocation à un entretien

Cet entretien implique obligatoirement que vous soyez présent le jour de cette convocation.

(Il n'est pas procédé à des entretiens à distance et aucun rattrapage ne peut être organisé).

Les phases d'admission

Entre le 13 avril et le 22 Mai :

Etude de votre dossier

A partir du 23 Mai :

Envoi des convocations par « CIELL 2 » aux candidats retenus pour un entretien.

Entre le 24 et le 26 Mai :

Confirmation des convocations par les candidats retenus pour l'entretien sur « CIELL ».

Entre le 30 mai et le 5 Juin :

Entretiens et QCM dans les locaux de l'IUT (Bordeaux Montesquieu, 35 avenue Abadie 33100 BORDEAUX)

Lundi 11 Juin :

*Jury d'admission.

Mardi 12 Juin :

Résultats sur CIELL 2 et affichage à l'IUT (merci de ne pas téléphoner pour éviter de saturer le standard).

*Nous vous recommandons de nous communiquer une adresse mail fiable (attention aux adresses « hotmail » qui peuvent nous classer en « courrier indésirable »...

Contacts utiles

Pour toute question relative au :

Dossier de candidature : Sandra Cosse mail : sandra.cosse@u-bordeaux.fr

Pour plus d'informations sur les contrats de professionnalisation ou la formation continue : Geneviève MARTIN

Mail : genevieve.martin@u-bordeaux.fr

*Le statut de « formation continue », réservé aux salariés, anciens salariés ou demandeurs d'emploi, engage le candidat à trouver un stage de 15 semaines au cours de la formation.

TECH DE CO
Techniques de Commercialisation



IUT de **BORDEAUX**
université
de BORDEAUX

Vous allez postuler pour la **licence professionnelle Métiers de la mode.**

Pour vous donner toutes les chances de réussir votre candidature, certaines conditions doivent être réunies impérativement.

Vendredi **13 avril** :

ouverture pour les candidats du serveur « CIELL 2 »

<https://candidatures.aquitaine.iut.fr/WebCiell2/>

Lundi 14 Mai :

Date limite des téléchargements.

Mercredi 16 Mai :

Date limite de réception des dossiers (cachet de la poste faisant foi).

Visitez notre site : <http://techdecobordeaux.fr/licences-pro/>

Rencontrez-nous

- *aux portes ouvertes du samedi 3 Mars 2018 de 9h à 13h*
- *au salon des licences professionnelles jeudi du 15 Mars de 14h à 17h*